



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

01-07-2016-03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 1^{er} juillet 2016

Le premier juillet deux mil seize à dix-huit heures quinze, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Étaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, PEAN, POLHER, LOQUET, POLHER et ainsi que MM.CAMDESSUS, CLAVÉ, LACOSTE-PEDELABORDE, DUCOS-DUCQ, SALLEFRANQUE et LETARGUA.

Pouvoirs : M. HILLOOU a donné pouvoir à M. LETARGUA

Excusée : Mme BERT Carine

Secrétaire de séance élue : Mme Marie Christine BAZIARD

OBJET : SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AU FOTER RURAL POUR LA SECTION SQUASH

Le Maire expose la demande de subvention supplémentaire du Foyer Rural pour la section squash pour un montant de 615 € correspondant au reversement des engagements des équipes pour le tournoi de squash d'hiver (41 inscriptions à 15 euros).

Le Maire propose d'attribuer la subvention supplémentaire de 615 euros et précise que les crédits sont disponibles au budget.

Mr LETARGUA et Mme LOQUET, membres du Foyer Rural, quittent la salle et ne participent au vote.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal) adopte la proposition à l'unanimité .

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 11/07/2016

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 11/07/2016